



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

Assemblée de consultation publique
Tenue le 7 mai 2018 à 19 :00 heures
À la salle du Conseil municipale
Au 116, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE
38, CHEMIN CRISTAL
CAMPING DU LAC CRISTAL LTÉE**

Étaient présents les membres suivants du Comité Consultatif d'Urbanisme

le maire : M. Robert Duteau

les conseillers suivants: M. André Lafrance
Mme Vicky Landry-Bergeron
M. Denis Robert
M. Daniel Garceau

Les citoyens : Mme Patricia Woods

Directeur général,
Secrétaire-trésorier M. Daniel Striletsky

Directrice-générale adj. et
Secrétaire-trésorière adj. Mme Jocelyne Blanchet

Absent : le citoyen, Yvon Dupuis

Présentation de la demande par la directrice-générale adjointe, Mme Jocelyne Blanchet.

La demande de dérogation mineure porte sur l'autorisation d'implantation d'une enseigne au 38, chemin Cristal dans la cour avant du camping du Lac Cristal Ltée;

Lot : 5 158 772 au 38, chemin Cristal

Cette demande est dérogatoire à notre règlement de zonage en considération des points suivants :

Règlement : 86, Règlement de zonage

Article : 8.10.6 Enseignes sur poteau, sur muret ou sur socle

- c) Superficie
La superficie maximale ne peut excéder 1,5 mètre carré

Description :

L'enseigne proposée serait d'une hauteur total d'environ 6.55 m et aurait une superficie de 2,8 m X 3 m soit, une superficie total de 8 mètres carrés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Explications et étude de la demande
- Le Directeur général, secrétaire-trésorier n'ayant pas droit de vote est exclus de la décision.
- Tous les membres votant du Comité sont unanimes à recommander l'acceptation et l'autorisation de l'émission du permis et certificat tel que décrit à la demande.

Robert Duteau
MAIRE

Daniel Striletsky
SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER